

Du Refuge du Pelvoux au Parking de printemps du Pré de Madame Carle par le Mont-Pelvoux (alpinisme)



CC du Pays des Ecrins - Vallouise-Pelvoux



Descente sur le glacier du Pelvoux et des Violettes (Rogier Van Rijn)



Infos pratiques

Pratique : Alpinisme

Durée : 11 h

Longueur : 8.4 km

Dénivelé positif : 1190 m

Difficulté : Facile

Type : Étape

Thèmes : Col et sommet, Eau, Refuge

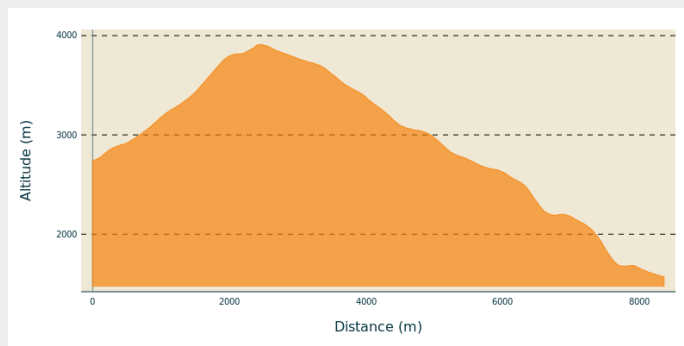
Itinéraire

Départ : Refuge du Pelvoux (2704m d'altitude)

Arrivée : Parking de printemps du Pré de Madame Carle par le Sommet du Mont-Pelvoux (3943m d'altitude)

Communes : 1. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique



Altitude min 1571 m Altitude max 3910 m

Comptez environ 2h du refuge jusqu'à l'attaque du couloir Coolidge, puis 5 à 6h de descente par le glacier des Violettes jusqu'à Ailefroide, soit 10 à 11h de course.

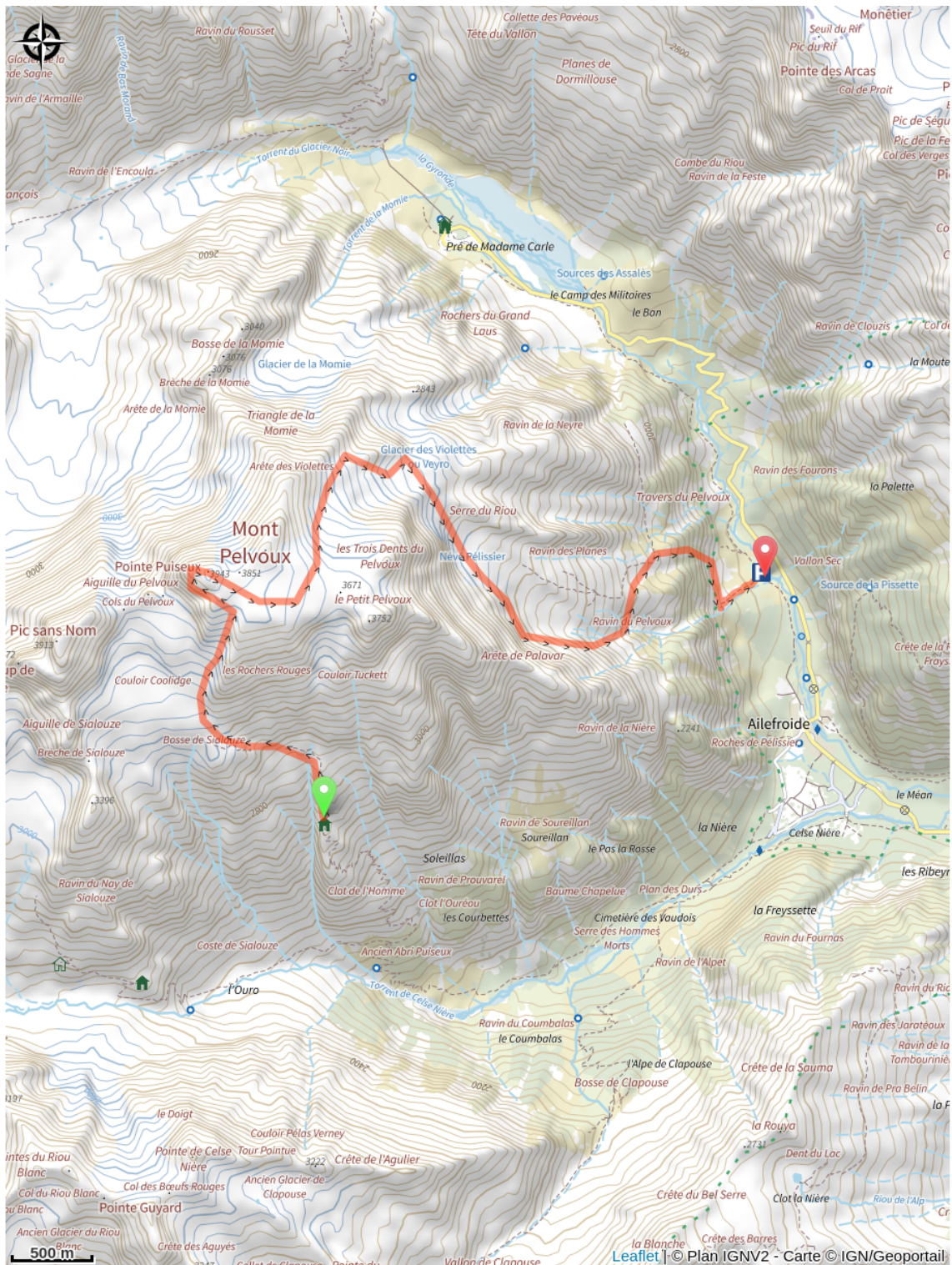
Pour la deuxième journée, quittez le Refuge du Pelvoux pour rejoindre la Bosse de Sialouze. Remontez le glacier du même nom pour atteindre le bas du couloir Coolidge. Si trop en glace, empruntez l'itinéraire des Rochers Rouges. Ce couloir, d'une inclinaison assez élevée (40 degrés), vous fera arriver sur le Glacier du Pelvoux. Montez ensuite jusqu'à Pointe Puiseux pour atteindre le sommet, à 3943 m d'altitude.

La descente est à ne pas négliger, il y a des désescalades, des rappels et sachez que les vires d'Ailefroide peuvent être dangereuses. La descente se fait par le Glacier du Pelvoux, en rive droite, puis par le Glacier des Violettes. Plusieurs rappels sont nécessaires selon les conditions. Des ponts de neige et des passages sous des séracs sont à envisager. Le bas de la descente par les vires d'Ailefroide et par le névé des militaires aboutit au parking de Printemps du Pré de Madame Carle. Restez vigilant à la descente !

Retour : Le départ et l'arrivée de la course ne sont pas situés au même endroit. Deux options s'offrent à vous :

- Partir à deux voitures
- Utiliser les navettes qui relient le Pré de Madame Carle à Ailefroide. **Les navettes sont mises en place sur les mois de juillet et août** : https://www.paysdesecrins.com/sites/ot-paysdesecrins/files/content/files/zou05_ligne_543_largentiere_puy-saint-vincent.pdf

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>